

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA - SALAMANCA

COMMENTAIRE

LITTERAL,
HISTORIQUE ET MORAL,
SUR LA REGLE
DE SAINT BENOÎT.

Avec des Remarques sur les différens Ordres
Religieux, qui suivent la Règle de S. Benoît.

Par le Révérend Pere D. AUGUSTIN CALMET, Abbé
de Senones.

TOME PREMIER.



A PARIS,
QUAI DES AUGUSTINS,

Chez { EMERY, à saint Benoît.
SAUGRAIN, Pere, à la Fleur de Lys.
PIERRE MARTIN, à l'Ecu de France.

M. DCCXXXIV.

Avec Approbation, & Privilège du Roy,



TÉMOIGNAGES DES ANCIENS
EN FAVEUR DE LA REGLE
DE SAINT BENOIST.

S. Grégoire, Dialog. liv. 2. chap. 36.

VOus devez favoir que Benoît, cet homme de Dieu, n'a pas moins éclaté par sa science & par ses écrits, que par la multitude de ses miracles : car il a composé une Règle, où il n'y a rien à désirer pour la clarté & pour la prudence. Ainsi quiconque veut être instruit à fonds des actions de ce grand Saint, n'a qu'à jeter les yeux sur cette Règle, & il trouvera qu'elle étoit une fidelle expression de sa vie & de ses mœurs.

Concile d'Autun sous saint Leger en l'an 670. can. 15.

A l'égard des Abbez & des Religieux, il convient qu'ils observent fidèlement tout ce qui est prescrit par les Canons, & dans la Règle de saint Benoît. S'ils le font, Dieu augmentera de plus en plus le nombre des Religieux, & il délivrera par leurs instantes prieres l'Eglise du déluge de maux qui l'inonde.

*Loüis le Débonnaire à Egile Abbé de Fulde. Sæcul. iv.
Bened. part. 1.*

Saint Benoît rempli du *Saint-Esprit*, a écrit une Règle pleine de sagesse pour les Religieux.

Ibidem.

La Règle que le Bienheureux Benoît a dressée, est si claire &



PRÉFACE.

I. *Grand nombre d'Ecrits sur la Règle de saint Benoît.*

IL y a peu de Livres après les divines Ecritures, sur lesquels on ait autant écrit, qu'on a fait sur la Règle de saint Benoît. Ce n'est pas que ce Livre en lui-même soit fort obscur, ou écrit dans une langue étrangere & inconnüe. Saint Grégoire le Grand témoigne, que cette Règle est écrite avec beaucoup de clarté & de netteté (a), *Sermone luculentam*, & la langue Latine, dans laquelle le Saint l'a composée, est entendüe d'une infinité de personnes; de plus, tout le monde convient que le stile de S. Benoît n'est ni trop élevé, ni embarrassé, ni broüillé. Il faut pourtant tomber d'accord, que sa Règle a besoin de Commentaire en bien des endroits.

(a) *S. Greg. lib. 2. Dialog.*
Tome I.



COMMENTAIRE LITTERAL
SUR LA REGLE
DE S. BENOÏT.

PREFACE DE SAINT BENOÏST
sur sa Règle.

A USCULTA, ô Fils, *præcepta Magistri, & inclina aurem cordis tui: & admonitionem p̄i Patris libenter* | **E** COUTEZ attentivement, mon Fils, les préceptes de votre Maître, prêtez l'oreille de votre cœur, recevez avec joie, & accomplissez d'une manière

COMMENTAIRE.

A USCULTA, (a) Ô FILI, PRÆCEPTA MAGISTRI &c. *Ecoutez, mon Fils, les préceptes de votre Maître, & les avis d'un Pere charitable. Saint Benoît exhorte ici son Disciple à écouter le saint-Esprit (b) qui lui parle au cœur, & JESUS-CHRIST qui l'invite à le suivre, & à retourner à lui par le travail de*

(a) Les plus anciens Manuscrits, & plusieurs anciens Commentateurs lisent *obsculta*. Voyez D. Paul Augustin de Ferrariis, dans son Ouvrage sur la Règle, imprimé à Naples en 1659.
(b) *Suaragde*, Trithem. Menard. *alii*.